
Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: Caisse de prévoyance des interprètes de Conférences, en liquidation, Genève*
2. *Décision de dissolution par:* assemblée générale
3. *Date de la décision:* 21.06.2005
4. *Echéance de préavis des créances: 03.08.2006*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Jacques-André Schneider, Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence, Case postale 5683, 1211 Genève 11
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.*

Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence
1204 Genève

(03431994)